

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 juin 2004
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettres identiques datées du 14 juin 2004,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite à notre lettre n° 1019/5/2004 en date du 8 juin 2004, et en réponse aux accusations proférées par le Chargé d'affaires de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, dans sa lettre du 8 juin 2004, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste des violations et des agressions commises par Israël au Liban durant la période allant du 16 mai au 13 juin 2004, qui met clairement en évidence les opérations militaires à caractère provocateur menées par Israël tant sur terre qu'en mer et dans les airs.

La liste susmentionnée montre que les faits qui y sont énumérés, tout comme les nombreux actes qui les ont précédés, sont des violations et des agressions quasi quotidiennes.

Le fait qu'Israël ait choisi le seul incident survenu dans la nuit du 7 juin 2004, l'ait présenté sous un angle négatif au Conseil, et l'ait décrit comme un acte d'agression dirigé contre un navire de guerre israélien qui croisait dans les eaux territoriales libanaises, selon les affirmations du porte-parole de la FINUL, et n'a fait aucune victime, est une démarche sélective et partielle qui ne saurait en aucune manière justifier le raid aérien israélien contre les collines de Na'ema à quelques kilomètres de l'aéroport de Beyrouth, la capitale du Liban, pas plus que les actes perpétrés avant le 7 juin 2004 ni ceux qui se sont poursuivis au-delà de cette date.

Les dangers que l'incident limité dont il est fait état ci-dessus aurait fait courir aux civils israéliens ou aux troupes de la FINUL, et auxquels la lettre du chargé d'affaires israélien fait allusion sont si démesurément grossis qu'ils dépassent l'entendement et ne sont rien en comparaison des menaces quotidiennes que les avions israéliens transportant des bombes et des missiles et franchissant le mur du son, font peser sur les bases de la FINUL situées en territoire libanais et sur des centaines de milliers de civils libanais. Les périls évoqués par le Chargé d'affaires israélien n'ont également rien à voir avec les dangers auxquels sont exposés les pêcheurs libanais naviguant dans les eaux territoriales libanaises lorsqu'ils sont la



cible de tirs à l'arme lourde provenant de navires de guerre israéliens, ni avec les bombardements aveugles et quasi quotidiens de l'artillerie israélienne contre les villages de Chebaa, de Arqoub et du sud qui sont peuplés de civils. Que dire enfin du refus persistant d'Israël de communiquer ce qui reste des cartes indiquant l'emplacement des mines que l'armée israélienne a posées en territoire libanais et qui mettent constamment en péril la vie des éléments de la FINUL et celle des civils libanais.

Les allusions au rôle arabe, syrien ou iranien dans la protection de ce qu'Israël prétend être du terrorisme, sont des calomnies et des affabulations visant à justifier le terrorisme d'État que pratiquent les forces armées israéliennes contre la population des territoires qu'elles occupent, le terrorisme que l'État d'Israël pratique à l'encontre d'une population dont il a occupé le territoire pendant plus de 22 ans et qui, par sa résistance, l'a contraint à rebrousser chemin. Vous n'êtes pas sans savoir que la communauté internationale fait la distinction entre les actes de terrorisme qui visent des civils et les actes de résistance à l'occupation étrangère de territoires appartenant à autrui.

Les accusations et menaces que le Gouvernement israélien ne cesse de proférer à l'encontre du Liban et les agressions incessantes qu'il lance contre notre pays participent d'une politique visant à maintenir la région dans un état d'instabilité permanente qui permette à Israël de refuser d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 242 (1967) et 338 (1973), de se soustraire aux obligations internationales qu'il a contractées, et de rejeter les tentatives de paix, l'initiative de paix arabe et la Feuille de route. Ce sont là des choses qui sont connues de votre auguste assemblée.

Le Liban continuera de vous informer de toutes les violations successives perpétrées par Israël, aussi nombreuses soient-elles. En effet, ces agissements dévoilent le véritable visage d'Israël, l'agresseur de notre pays, et ils témoignent du sang-froid dont font montre les Libanais ainsi que des souffrances que ceux-ci endurent du fait de la politique israélienne.

Le Liban se réserve le droit d'inviter votre auguste assemblée à se réunir afin de débattre de ces agressions au moment qu'elle jugera opportun.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sami **Kronfol**

**Annexe aux lettres identiques datées du 14 juin 2004
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Liste des violations et agressions perpétrées par Israël
contre le Liban durant la période allant du 16 mai au 13 juin 2004**

- Le 16 mai 2004, entre 15 h 15 et 20 h 30, les forces israéliennes stationnées à l'intérieur des fermes de Chebaa ont tiré plusieurs rafales de coups de feu en direction des environs de Rouaïssat Al-Alam et de Tallet Alradar.
- Le même jour à 2 h 29, une vedette militaire israélienne a lancé une bombe éclairante au large, face à Ras An-Naqoura.
- Le 17 mai 2004, entre 10 h 35 et 12 h 5, les forces israéliennes stationnées à l'intérieur des fermes occupées de Chebaa ont tiré plusieurs rafales de coups de feu aux alentours de Tallet Alradar et Ramta.
- Le même jour, une vedette militaire israélienne a tiré plusieurs rafales de coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre, au large face à Ras An-Naqoura à 19 h 26, puis lancé une bombe éclairante à 21 heures.
- Le 18 mai 2004, à 6 h 36, une vedette militaire israélienne, au large face à Ras An-Naqoura, a tiré plusieurs rafales de coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre, puis tiré de nouveau au moyen d'armes de même calibre, entre 20 h 5 et 22 h 30.
- Le 19 mai 2004, à 21 h 49, une vedette militaire israélienne a tiré plusieurs rafales de coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre, au large face à Ras An-Naqoura.
- Le 21 mai 2004, à 21 h 29, une vedette militaire israélienne a tiré plusieurs rafales de coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre, au large face à Ras An-Naqoura.
- Le 24 mai 2004, entre 18 h 30 et 18 h 50, deux hélicoptères israéliens volant à moyenne altitude ont survolé les fermes de Chebaa occupées.
- Le 27 mai 2004, entre 7 h 5 et 10 h 55, un avion de reconnaissance israélien volant à moyenne altitude a survolé le sud du Liban, et s'est ensuite dirigé vers le nord où il a survolé, en décrivant des cercles, les régions de Beyrouth et du Mont-Liban, violant ainsi l'espace aérien libanais.
- Le même jour, entre 17 h 15 et 18 h 30, un avion de reconnaissance israélien et quatre avions de combat volant à différentes altitudes ont survolé la mer, face à la ville de Jbaïl, puis les régions de Jbaïl, de Baalbek et de Chekaa en décrivant des cercles avant de quitter l'espace aérien libanais et de repartir vers le large face à la ville de Chekaa.
- Le même jour, entre 19 h 30 et 22 h 5, deux hélicoptères israéliens volant à moyenne altitude ont survolé les fermes occupées de Chebaa.
- Le 28 mai 2004, entre 10 h 45 et 11 h 13, deux avions de combat israéliens volant à différentes altitudes ont survolé la mer face à la ville de Tripoli, se

sont ensuite dirigés vers la ville de Chekaa, puis vers la plaine de la Bekaa et ont survolé, en décrivant des cercles, les régions de Baalbek, de Deir Al-Ahmar, de Yamouna, de Chekaa et de Batroun, avant de quitter l'espace aérien libanais et de repartir en direction de Naqoura.

- Le 5 juin 2004, entre 14 heures et 18 h 40, un avion de reconnaissance israélien, volant à moyenne altitude au-dessus de la mer face à la ville Tyr, a survolé en décrivant des cercles les régions de Tyr, de Nabatiyeh et de Saïda.
- Le 6 juin 2004, entre 10 h 25 et 11 h 30, quatre avions de combat israéliens, volant à différentes altitudes, ont survolé la mer, face à la ville de Tyr, puis ont fait cap vers le nord en direction de Beyrouth, de la plaine de la Bekaa, de Hermel, de Chekaa, de Tripoli et de Halba, et ont survolé, en décrivant des cercles, les régions de la Bekaa, du nord et de Beyrouth, avant de quitter l'espace aérien libanais en se dirigeant vers la région de Naqoura.
- Le 7 juin 2004, entre 5 h 30 et 6 h 35, un avion de reconnaissance israélien volant à moyenne altitude au-dessus de la mer face à la ville de Tyr a survolé en décrivant des cercles les régions de Tyr, de Nabatiyeh et de Saïda.
- Le même jour, entre 7 h 57 et 8 h 25, un avion de reconnaissance israélien volant à moyenne altitude au-dessus de la mer face à la ville de Tyr a survolé, en décrivant des cercles, les régions de Tyr, de Nabatiyeh et de Saïda.
- Le même jour, entre 9 h 30 et 9 h 55, deux avions de combat israéliens volant à une altitude élevée ont survolé les fermes occupées de Chebaa, puis se sont dirigés vers le nord.
- Le même jour, entre 9 h 33 et 10 h 17, quatre avions de combat israéliens volant à différentes altitudes, ont survolé, les fermes occupées de Chebaa. En compagnie de deux autres avions de combat qui les avaient rejoints, ils ont ensuite survolé la mer face à la ville de Chekaa, puis les régions du Chouf et de Chaka en décrivant des cercles.
- Le même jour, à 10 heures, puis à 10 h 30, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, au-dessus de la région de Naqoura.
- Le même jour, entre 10 h 30 et 10 h 40, deux avions de combat israéliens volant à différentes altitudes, ont survolé la mer face à la ville de Tyr puis se sont dirigés vers l'est et ont survolé en décrivant des cercles les régions de Maarake et de Qana.
- Le même jour entre midi et 12 h 30, un avion de reconnaissance a survolé la région de Naqoura.
- Le même jour entre 21 h 45 et 22 h 35, un avion de reconnaissance israélien, volant à moyenne altitude a survolé la mer face à la ville de Damour, avant de décrire des cercles au-dessus de la région de Khaldé et de Damour.
- Le même jour à 21 h 55, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais, volant au-dessus de la mer face à Damour et survolant en décrivant des cercles la région située entre Beyrouth et Damour, avant de bombarder à 22 h 5, au moyen de quatre missiles sol-air, les bases du Front populaire-Commandement général (FPLP-CG), situées aux alentours de Naama à 22 h 5. Ce bombardement n'a fait aucune victime.

- Le 8 juin 2004, moins de 24 heures après le raid israélien dirigé contre les bases du FPLP-CG, à Naame, la tension est montée dans la zone où se trouvent les fermes occupées de Chebaa. C'est ainsi que :
- Entre 8 h 55 et 12 h 20, les forces ennemies israéliennes ont tiré à partir d'un de leurs postes situés à l'intérieur des fermes occupées de Chebaa plusieurs obus de mortier de 120 mm qui sont tombés dans le périmètre de Birkat an Naqar aux alentours desdites fermes.
- Le même jour à 14 h 45, les forces ennemies israéliennes ont ratissé la zone dans laquelle elles étaient stationnées, à Rouaïssat Al-Alam, à l'aide d'armes de moyen calibre. En outre, deux explosions dont on ignore la cause ont été entendues à l'intérieur des fermes de Chebaa.
- Le même jour à 15 h 22, les forces ennemies stationnées à l'intérieur des fermes de Chebaa ont tiré plusieurs obus de 150 mm et obus de mortier de 120 mm qui sont tombés aux alentours de Kafr Chouba, de Kafr Hamam et de Hibariyeh.
- Le même jour entre 16 h 50 et 19 h 10, un avion de combat et un avion de reconnaissance ennemis ont survolé les fermes occupées de Chebaa ainsi que la région de Marjayoun. En outre, plusieurs explosions dont on ignore la cause ont été entendues à l'intérieur desdites fermes.
- Le même jour entre 20 h 55 et 21 h 20, deux hélicoptères israéliens ont survolé les eaux territoriales libanaises face à Ras An-Naqoura, ainsi que la frontière libano-palestinienne face à la localité de Ramieh.
- Le même jour entre 22 h 55 et 23 h 10, une vedette militaire israélienne a tiré plusieurs rafales de coups de feu à l'aide d'armes de moyen calibre au large et une bombe éclairante au-dessus de la mer face à Ras An-Naqoura.
- Le 9 juin 2004, entre 7 h 20 et 7 h 45, un avion de reconnaissance israélien volant à moyenne altitude a survolé la localité de Yaroun, violant ainsi l'espace aérien libanais.
- Le 10 juin 2004 à 20 h 50, un avion de reconnaissance israélien volant à moyenne altitude a survolé le large face à la ville de Tyr, puis s'est dirigé vers Beyrouth avant de quitter l'espace aérien libanais à 1 h 50, dans la matinée du 11 juin 2004.
- Le 12 juin 2004, entre 7 h 15 et 10 h 15, un avion de reconnaissance israélien volant à moyenne altitude a survolé le large face à la ville de Tyr, puis volé au-dessus de Damour et de Beyrouth en décrivant des cercles.
- Le même jour entre 10 h 55 et 11 h 30, un avion de reconnaissance israélien volant à moyenne altitude a survolé les fermes occupées de Chebaa.
- Le même jour entre 21 h 15 et 21 h 45, deux hélicoptères israéliens volant à moyenne altitude ont survolé les fermes occupées de Chebaa, violant ainsi l'espace aérien libanais.
- Le 13 juin 2004, entre 10 heures et 10 h 12, deux avions de combat israéliens volant à différentes altitudes ont survolé le large face à la ville de Chekaa avant de prendre la direction de l'est puis du sud.

- Le même jour entre 10 h 25 et 10 h 50, quatre avions de combat israéliens volant à différentes altitudes, ont survolé la ville de Bint Jbaïl, pris ensuite la direction du nord et survolé en décrivant des cercles les villes de Batroun et de Jbaïl avant de repartir vers le sud. Deux de ces avions ont survolé en décrivant des cercles les localités de Nabatiyeh et de Marjayoun, ont ensuite fait cap vers le nord, en direction de Naame puis sont repartis vers l'ouest.
-